

Saint-Etienne le 10 septembre 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

MAURICE VINCENT

CONSEIL D'AGGLO DU 10 SEPTEMBRE 2015

Le Conseil de Saint-Etienne Métropole qui se tient ce 10 septembre 2015 contient peu de dossiers. Nous nous exprimerons pour l'essentiel sur les thématiques de la Communauté urbaine et des aides financières au sport de haut niveau.

ELU DE SAINT-ETIENNE
METROPOLE

SENATEUR
DE LA LOIRE

1/ Communauté Urbaine

Nous confirmons notre approbation majoritaire du passage de Saint-Etienne Métropole en Communauté Urbaine, avec les transferts de compétences liés.

Nous sommes ainsi en cohérence avec les réflexions conduites depuis de nombreuses années, portées par les différents gouvernements qui ont contribué aux prolongements des lois Defferre et Chevènement, et dans le droit fil de ce que notre équipe a initié alors que nous étions aux responsabilités.

Nous assortirons cependant ce vote de trois points de vigilance, voire d'inquiétude :

- **Une vigilance sur la garantie d'un maintien de services de proximité de qualité dans les communes**, fondé sur une décentralisation des décisions et la prise en charge par le niveau communal dans tous les domaines ou celui-ci est le plus efficace (notamment les questions d'entretien, de maintenance).

- **Une inquiétude sur l'affaiblissement du niveau d'encadrement de l'agglomération nécessaire en matière d'ingénierie** pour conduire une telle transformation

administrative et financière, et plus largement sur la politique des ressources humaines. En effet, de nombreux postes ont été supprimés, qui manqueront inévitablement à l'avenir.

- **Enfin et surtout nous rappelons la nécessité de maintenir les équilibres financiers de l'agglomération, notamment la capacité de remboursement de la dette.** La « folie des grandeurs » affichée dans l'annonce de certains projets (3ème ligne de tram par exemple) fait craindre le pire pour les années à venir, à savoir une hausse considérable de la fiscalité et des tarifs publics.

2/ Politique de soutien au sport de haut niveau.

Nous approuvons le soutien à Saint-Chamond Vallée du Gier basket.

Mais nous demandons solennellement de revenir sur la discrimination dans les aides financières entre les sports masculins et féminins. La justification avancée pour cette distinction est celle d'un « retour d'image » de moindre ampleur. Elle n'est pas acceptable, par principe, au moment où la promotion de légalité hommes-femmes dans la société est une exigence impérative, d'une actualité criante.

Maurice VINCENT